

AUXERRE

PAIEMENT EN LIGNE VIA LE PORTAIL FAMILLE

MAIRIE

accueil du public

DIRECTION DES FINANCES

14 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
03 86 72 43 00

OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 17H

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR



MAJ.-17/06/2019

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Portail familles est un outil de gestion internet à destination des parents d'enfants réalisant des activités dans les structures de la Ville d'Auxerre.

À QUOI ÇA SERT ?

Le Portail Famille permet aux familles de visualiser et régler ses prestations en ligne suivant le dispositif sécurisé TIPI (Titre Payable par Internet).

COMMENT ?

Dès l'ouverture du Portail Famille, chaque responsable légal reçoit un courriel lui indiquant son identifiant et son mot de passe, ainsi de l'adresse du site Internet de la Ville d'Auxerre.

Il est préférable de modifier le mot de passe à la première connexion selon les caractères demandés.

La connexion peut se faire via un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PAIEMENT EN LIGNE ?

1 Se connecter au Portail Familles

→ 2 Entrer son **identifiant** et son **mot de passe**

→ 3 Cliquer sur l'onglet **Régler vos factures**

→ 4 **Consulter** et **Editer** mes factures

→ 5 Cliquer sur l'icône **Carte Bancaire**

→ 6 **Conserver le ticket** de paiement récapitulatif

→ 7 **Se déconnecter de l'espace famille**